Recueil de grammaire surnommé « El AAjrromyah »
[.□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□]
Introduction
Au nom d'Allah le Tout Clément Le Tout Miséricordieux
L'auteur nous dit (qu'Allah lui fasse miséricorde) :
[LES DIFFERENTES CATEGORIES DU MOT]

Le langage arabe
Ces mots-là se divisent en trois catégories :
Le nom se reconnaît par sa terminaison qui va se faire soit par une « Kesrah » au cas indirect du mot [□□□□□□] , soit par un dédoublement de sa voyelle finale ce que l'on a appelé le « Tennouine » [□□□□□□□□□□□□□□] en arabe ; et par le fait que le mot soit introduit par l'article défini qui est composé de la lettre « alif et lam », ou bien introduit par une des particule du cas indirecte qui sont [□□□□□] « min », [□□□□□□]« ilaa », [□□□□□] «ane » , [□□□□□□]« alaa », [□□□□] « fy que ainsi ,« ellam »[□□□□□□□□] ,« elkaf » [□□□□□□□□□] ,« elba »[□□□□□□□□□] ,« robba »[□□□□□□] ,« les particules de serment : [□□□□□□□□□□] « elwaw », [□□□□□□□□□]« elbaa », et [□□□□□□□□□] « etta ».

Le verbe se reconnaît par certains signes qui sont [□□□□□□] « Qad », [□□□□□□□□□] « essine » et qui féminin « taa » le [□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□] que ainsi ,« sawfa » [□□□□□□□] porte un soukoune. le nom, le verbe et la préposition qui indique un sens particulier selon le contexte de la phrase. : est constitué de mots qui vont être prononcés, donnant un sens comme il a été établi par les arabes eux-mêmes.

Et la préposition : est celle qui n'accepte ni les signes qui permettent de reconnaître un nom, ni les signes qui permettent de reconnaître un verbe.

[CHAPITRE DE LA DECLINAISON]

La déclinaison est le changement de la terminaison du mot causé par différents acteurs grammaticaux physiques soient-ils ou sous entendu.

Celle-ci se divise en quatre catégories :
le cas nominatif [□□□□□□□], le cas accusatif [□□□□□□□], le cas indirect spécifique du nom [□□□□□□□] et le cas indirect spécifique du verbe [□□□□□□□].

En ce qui concerne les cas grammaticaux des noms , nous avons le nominatif, l'accusatif et le cas indirect spécifique [□□□□□□□□□□] « Elkhafdh » ; à signaler que le cas indirect spécifique du verbe [□□□□□□□□□□] n'intervient pas dans les noms.

Et quand aux verbes, leurs cas grammaticaux sont le nominatif, l'accusatif et le cas indirect spécifique [□□□□□□□□□□] « Eldjazm » ; à signaler aussi que le cas indirect spécifique du nom .verbes les dans pas intervient'n [□□□□□□□□□□]

[CHAPITRE DE LA CONNAISSANCE DES SIGNES DE LA DECLINAISON]

Le nominatif possède quatre signes :
« la damah » [□□□□□□] (voyelle de la langue arabe vocalisée par le son « ou » pour les lettres à sonorités aigues, ou par le son « o » pour les lettres à sonorités graves), la lettre « waw » .[□□□□□□□□□] « noun » lettre la que ainsi [□□□□□□□□□□] « alif » lettre la et [□□□□□□]

Quand à la « damah » [□□□□□□]celle-ci va être le signe du nominatif dans quatre structures bien spécifiques : dans la structure du nom de genre singulier [□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□], dans la structure du nom pluriel irrégulier [□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□] (c'est à dire le nom dont la structure initiale va être « cassé », transformé et modifié lors de son pluriel), et dans la structure du nom féminin pluriel régulier [□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□] (c'est-à-dire le nom auquel nous allons rajouter une terminaison pour former son pluriel sain),ainsi que dans la structure du verbe à l'inaccompli [□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□](c'est-à-dire l équivalent du présent et parfois du futur de la langue française) dont, sa terminaison n'a pas été mis en contact avec quoi que ce soit (c'est-à-dire qui n'a pas été mis en contact avec le pronom sujet féminin ou avec des particules d'insistance).

Quand à la lettre « waw » [□□□□□□],celle-ci va être le signe du nominatif dans deux structures particulières : dans la structure du nom masculin pluriel régulier [□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□], et dans la structure des cinq noms spécifiques composés [□□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□] qui sont : □[□□□□□□□□] qui signifie ton père, [□□□□□□□□] qui signifie ton frère, [□□□□□□□□] qui signifie

ton beau frère, [□□□□□□] qui signifie ta bouche, [□□□ □□□□□□] qui signifie celui qui possède, par exemple, des richesses.

Quand à la lettre « alif » [□□□□□□□□□□],celle-ci va être le signe du nominatif spécialement dans le duel des noms.

Quand à la lettre « noun » [□□□□□□□□□], celle-ci va être le signe du nominatif dans la structure du verbe à l'inaccompli [□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□□] si celui-ci a été mis en contact avec le pronom sujet duel ou le pronom sujet pluriel ou bien le pronom sujet de la deuxième personne du féminin singulier.

L'accusatif (ou le cas direct) possède cinq signes :
la « fateha » [□□□□□□□□□□□□] (voyelle de la langue arabe vocalisée par le son « è » pour les lettres à sonorités aigues, ou par le son « a » pour les lettres à sonorités graves), la lettre « alif i » son le par vocalisée arabe langue la de voyelle)[□□□□□□□□□□□□□□] « kesrah » la , [□□□□□□□□□□□] « » pour les lettres à sonorités aigues, ou par le son « é » pour les lettres à sonorités graves), la lettre « yaa » [□□□□□□□□□], et la suppression de la lettre « noun » [□□□□□□□ □□□□□□□□□□].

Quand à la « fateha » [□□□□□□□□□□□□], celle-ci va être le signe de l'accusatif dans trois structures particulières : dans la structure du nom de genre singulier [□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□], dans la structure du nom pluriel irrégulier [□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□] et dans la structure du verbe à l'inaccompli [□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□] à condition que celui-ci sois introduit par une particule du cas accusatif et que rien ne vienne s'accrocher à sa terminaison (ni pronom sujet féminin et ni particules d'insistance).

Quand à la lettre « alif » [□□□□□□□□□□□], celle-ci va être le signe de l'accusatif dans la structure des cinq noms spécifiques composés, en exemple : ["□□□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□□□□□"] ce qui signifie : « J'ai vu ton père et ton frère », et tout ce qui peut ressembler à cela.

Quand à la « kesrah »
pluriel féminin nom du structure la dans accusatif'l de signe le être va ci-celle ,[□□□□□□□□□□□□□] régulier [□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□].

Quand à la lettre yaa » [□□□□□□□□□], celle-ci va être le signe de l'accusatif dans la structure du nom au duel [□□□□□□□□□□□□□□□], et dans la structure du nom pluriel masculin régulier [□□□□□□□ lorsqu « régulier masculin pluriel » le entendre sous laissé a auteur'l ici) [□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□ il a cité le pluriel dans son traité).

Quand à la suppression de la lettre « noun » [□□□□□□□ □□□□□□□□□],celle-ci va être le signe de l'accusatif dans la structure des cinq verbes spécifiques de l'inaccompli dont le signe de leur nominatif est établi avec un « noun » fixé à sa fin.

Le cas indirect spécifique du nom [□□□□□□□] possède trois signes :
la « kesrah » [□□□□□□□□□□□□□], la lettre « yaa » [□□□□□□□□□], et la « fateha » [□□□□□□□□□□□□].

Quand à la « kesrah »
: structures trois dans nom du spécifique indirect cas du signe le être va ci-celle ,[□□□□□□□□□□□□□]
dans la structure du nom de genre singulier qui se décline normalement [□□□□□□□□□□
se aussi lui qui irrégulier pluriel nom du structure la dans ,[□□□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□
décline normalement [□ □□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□□], et dans la structure du nom féminin pluriel régulier [□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□].

Quand à la lettre « yaa » [□□□□□□□□□],
celle-ci va être le signe du cas indirect spécifique du nom dans trois structures : dans la structure des cinq noms spécifiques composés [□□□□□□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□□], dans la structure du nom au duel [□□□□□□□□□□□□□□□], et dans la structure du nom pluriel masculin régulier [□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□].

Quand à la « fateha » [□□□□□□□□□□□□], celle-ci va être le signe du cas indirect spécifique du nom dans la structure du nom qui ne se décline pas correctement [□□□□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□ .[□□□□□□□□□□□□

Le cas indirect spécifique du verbe [□□□□□□□□□□] du possède deux signes :
le « soukoune » [□□□□□□□□□□□□], et la suppression de la terminaison du verbe irrégulier [
.[□□□□□□□□□□

Quand au « soukoune » [□□□□□□□□□□□□],celui-ci va être le signe du cas indirect spécifique du verbe [□□□□□□□□□□□] dans la structure du verbe régulier à l'inaccompli [□□□□□□□□□□□ .[□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□□□□

Quand à la suppression de la terminaison du verbe irrégulier [□□□□□□□□□□], celle-ci va être le signe du cas indirect spécifique du verbe [□□□□□□□□□□□] dans la structure du verbe irrégulier et la structure des cinq verbes spécifiques de l'inaccompli dont le signe de leur nominatif est établi avec un « noun » fixé à sa fin.

[traduit par ibnouahmed à suivre...]